

En guise d'édito,

LE BICENTENAIRE DE LA CAISSE DES DEPOTS

Le lancement de l'année du bicentenaire de la Caisse des Dépôts a rassemblé le 12 janvier dernier plus de 5000 de ses collaborateurs au Grand Palais à Paris.

Pierre-René Lemas, son directeur général, a accueilli François Hollande, président de la République, en mentionnant « qu'il est peu de lois dont le texte n'a guère changé depuis 200 ans, ni d'institutions qui ont traversé les régimes et les épreuves, solidement ancrées sur les mêmes valeurs : la foi publique et l'intérêt général ».

Il est apparu intéressant de rapporter ci-dessous un court extrait de ce discours synthétisant le caractère propre et l'évolution des missions assignées à la Caisse des Dépôts :

« La Caisse des Dépôts, on la connaît bien ; mais en réalité, on la connaît très peu. Coffre-fort pour les uns, tiroir-caisse pour les autres, on la sait solide et robuste. Mais son modèle demeure mystérieux. Il est au fond très simple : depuis deux siècles, le législateur lui a donné la mission de garantir l'épargne populaire et les dépôts qui lui sont confiés et d'en faire bon usage au service de l'intérêt général.

Dès lors, la Caisse des dépôts ne se confond pas avec les autres services de l'Etat - qui le regrettent parfois - non plus qu'avec les autres institutions financières classiques qui la critiquent de temps en temps. Elle est, dans son fondement même et dans son action quotidienne, au croisement du service public et du monde concurrentiel. Elle en respecte les doubles règles. Elle en accepte les doubles contrôles. Elle s'est organisée avec son établissement public et ses filiales pour s'y adapter, au prix parfois de la complexité. Et elle ne trouve son équilibre que dans son mouvement.

Depuis deux siècles, on la dit parfois trop puissante, mais on se tourne vers elle, autrefois

pour soutenir la rente, hier pour apporter des liquidités à une économie asséchée par la crise, aujourd'hui pour contribuer à la relance de l'investissement.

Depuis deux siècles, on la dit aussi trop indépendante, mais elle demeure au travers du temps l'une des institutions majeures de l'Etat, comme le Trésor public ou la Banque de France, sans se confondre avec aucune autre. Et c'est cette autonomie qui lui permet, comme le veut la loi, d'accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques, d'agir comme mandataire de l'Etat, mais aussi de banquier du service public de la Justice ou de la Sécurité sociale, et enfin comme opérateur de marché dans un univers concurrentiel, avec le double souci de la bonne gestion et de l'intérêt général ; c'est vrai de l'Etablissement public comme de ses filiales qui ont été créées par lui et avec lequel elles forment un ensemble qui est le groupe Caisse des Dépôts.

La Caisse des Dépôts, depuis son origine, a ainsi su accompagner et faciliter les mutations de la France et du monde.

C'était au lendemain de la guerre, la reconstruction, puis le logement après l'appel de l'abbé Pierre, l'aménagement du territoire au début de la Vème République, la décentralisation après les grandes lois de 1982, l'adaptation de la France à un monde globalisé à l'aube de ce siècle.

Pour demain, le cap que nous nous sommes fixé correspond, Monsieur le président de la République, aux grandes orientations que vous avez définies au service de l'emploi, du développement économique et de la croissance verte. Cela nous impose de demeurer robustes et d'être déterminés, sélectifs et agiles dans un monde économique et financier plein d'incertitudes ».

Marc Esnault

C'ETAIT LA SYRIE...

Carnet de voyage d'un beau chemin de Damas à Petra (27-12-2000 au 7-1-2001)

Depuis la parution de la première partie de ce carnet de voyage et de l'article de Gilles Renaud sur la situation actuelle du pays, la Syrie a continué à endeuiller l'actualité : Daech a endommagé Palmyre, mais Daech est venu aussi frapper Paris en novembre dernier.

Par ailleurs Gilles Renaud précisait que la Syrie était au cœur de la confrontation entre les chiites, soutenus par l'Iran, et les sunnites, soutenus par l'Arabie Saoudite ; depuis, cette confrontation s'est amplifiée avec la guerre ouverte entre ces deux pays suite à la décapitation de 50 chiites à Ryad.

Et Alep est actuellement sous les bombes et les populations civiles fuient la ville...

En janvier 2001 nous étions les rares visiteurs privilégiés à arpenter ce magnifique pays qu'était la Syrie et personne n'imaginait que 14 ans plus tard la France deviendrait la destination privilégiée de tant de syriens accueillis au « club méditerranée » de Calais. Mais l'eldorado de la mer du nord n'était qu'un sinistre mirage. Ils ont découvert la jungle !

Découverte de PALMYRE, la « Venise des sables » (1er janvier 2001)

Après la nuit « féérique », ubuesque, du passage au 3ème millénaire, nous avons pu nous consacrer à la découverte de la magnifique cité de Palmyre, la perle du désert, classée au patrimoine mondial de l'humanité, massacrée en 2015 par les vandales de Daech au nom de leurs délires iconoclastes.

Palmyre, riche métropole caravanière dont le comte de Volnay à la fin du 18ème siècle écrivait « l'antiquité n'a rien laissé ni en Grèce ni en Italie qui soit comparable à la magnificence de ses ruines ».

La cité a été découverte en 1691 par des marchands anglais ayant pénétré l'oasis de Tadmor occupée par une dizaine de familles de bédouins qui campaient au milieu des ruines antiques ; depuis l'Antiquité, ce sont les premiers occi-



dentaux à entrer dans Palmyre, la grande cité caravanière, à mi-chemin entre la Mésopotamie et la côte syrienne par où transitent à l'époque les richesses de l'Orient.

Nous avons visité le temple de Baalshamin, face à notre hôtel, l'édifice le mieux conservé du site (trans-

formé en église byzantine il a été protégé de la ruine). Autres points phare de la cité : le temple de Bel, la grande colonnade, imposante avenue de plus d'un kilomètre de long, véritable colonne vertébrale de la ville, dont l'entrée est marquée par un arc monumental.

Suite (C'ETAIT LA SYRIE...)

La cité a conservé les traces de son histoire : la domination romaine avec le théâtre, l'agora, le sénat, les temples, les bains de Dioclétien. On retrouve aussi traces d'églises byzantines...

Nous avons pu visiter également les tombeaux. Les palmyréens se faisaient inhumér en famille dans des caveaux souterrains, des hypogées ou dans des tours funéraires (il en existe près de 400 autour de la ville mais peu sont actuellement explorées). D'après les archéologues, à peine 15% du site a été fouillé. Un espoir donc quand Daech sera expulsé de Palmyre, il restera un gros travail de découverte pour les archéologues qui reviendront au chevet de la cité antique.

BOSRA

Nous quittons Palmyre pour rejoindre la Jordanie et Petra.

Arrêt incontournable pour découvrir

général d'une légion.

On retrouve dans la cité les traces de l'empire romain, un théâtre, une citadelle, mais aussi celles des arabes qui occupèrent la ville au 7ème siècle: les mosquées et minarets de la ville comptent parmi les plus anciens de l'Islam.

Bosra est surtout célèbre par son grand théâtre romain construit à la fin du 2ème siècle après Jésus-Christ dans un état de conservation exceptionnel. C'est un des plus vastes de l'orient romain, avec ses 15000 places sur 37 gradins couronnés de colonnes doriques. L'acoustique est si parfaite que l'auditoire perçoit le moindre souffle émanant de la scène. Une amie lyonnaise, choriste, nous a fait une brillante et convaincante démonstration en interprétant a capella un chant liturgique.

Bosra est par ailleurs un des sites les plus étonnants en matière de

des inscriptions grecques.

PETRA (Jordanie)

Nous quittons Bosra, dernière halte syrienne, pour rejoindre la Jordanie.

Le passage de la frontière est un moment difficile pour Maher, notre guide syrien non professionnel, pour négocier, après 2 heures de palabres et versement d'un bakchich, le passage de notre groupe de touristes en Jordanie.

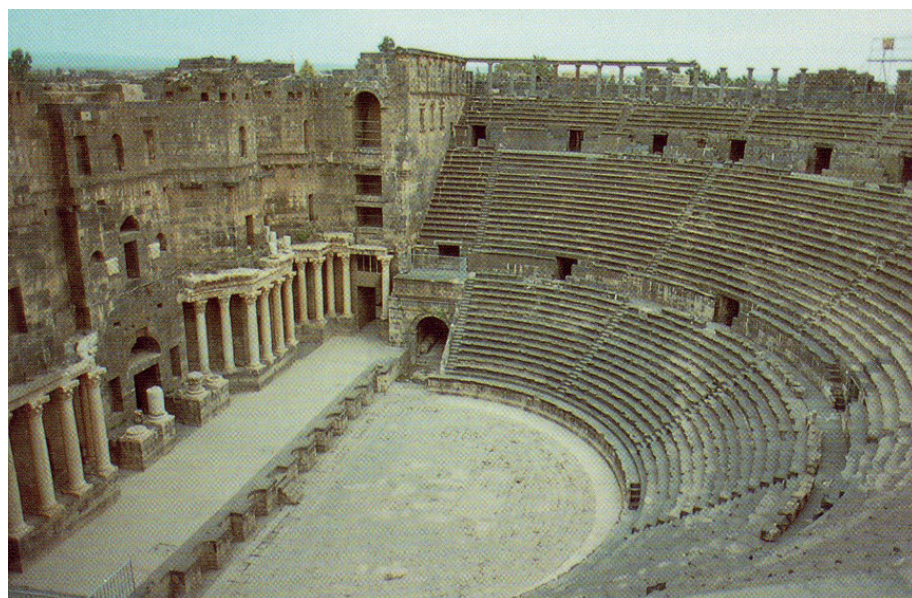
Au passage de la frontière, nous changeons de car et, hélas, de chauffeur ; nous sommes confrontés à l'inconscience et à l'amateurisme de notre nouveau chauffeur, un jordanien adipeux à la mine patibulaire qui conduit rapidement et brutalement, en tongs, notre nouveau bus aux pneus lisses ! Heureusement un de nos amis, conscient du danger, prend notre sécurité en main après avoir remarqué que notre chauffeur avait tendance à s'assoupir sur l'autoroute. Il contrôle vertement la conduite de notre fou du volant ce qui nous permet d'arriver à Petra sains et saufs.

Nous nous installons dans notre hôtel modeste mais proche du site pour 2 journées de visites de la fabuleuse cité nabatéenne.

Découverte de PETRA

Petra la rose est certainement une destination touristique à classer dans les grandes merveilles du monde.

Début 2001 c'est une destination très recherchée avec un afflux important de touristes du monde entier. Ce n'est plus, semble-t-il, le cas aujourd'hui, compte tenu des graves tensions géopolitiques de la région (un récent reportage télévisé montrait que la plupart des hôtels étaient désertés).



Bosra qui fut une des grandes métropoles de l'empire romain, constituée chef lieu de la province romaine d'Arabie par l'empereur Trajan en 106 avant Jésus-Christ et quartier

réutilisation par les habitants des matériaux antiques ; pas une maison du vieux village qui ne possède ici un chapiteau corinthien, des fûts de colonnes ou des linteaux portant

Suite (C'ETAIT LA SYRIE...)

Petra, c'est à la fois un site archéologique extraordinaire mais aussi un des lieux les plus magnifiques du monde par la beauté et les couleurs de ses roches.

Le site de Petra est une pure merveille, unique au monde (à visionner sur internet à défaut de pouvoir le visiter).

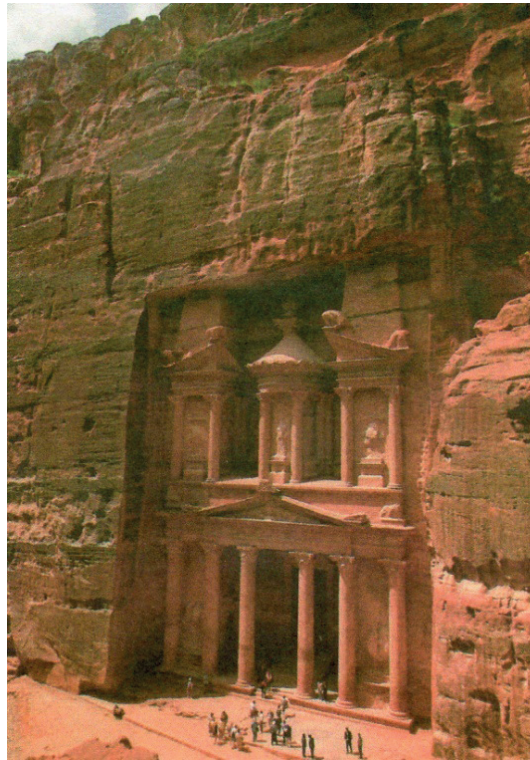
On y accède par un étroit défilé long de 3 kilomètres, le Siq, une gorge aux parois rocheuses de 100 mètres de hauteur striées de couleurs chatoyantes ; au bout du Siq, on découvre avec une stupeur admirative une première merveille d'architecture rupestre, le fameux Khaznet (le trésor).

Petra fut une grande cité nabatéenne installée selon les historiens dès le 3ème siècle avant Jésus-Christ. Les nabatéens, nomades enrichis grâce au trafic d'encens et de résines aromatiques, avaient trouvé dans ce site privilégié constitué de grottes intégrées dans les contreforts montagneux, un endroit idéal pour sécuriser leurs marchandises.

Montagne creusée, sculptée par la main de l'homme, la ville de Pétra est taillée dans la masse. Les Nabatéens l'édifièrent, les Romains puis les croisés l'occupèrent et depuis, la ville abandonnée appartient aux bédouins qui aiment à y caracoler, exploiter le tourisme, mais refusent d'y habiter : le désert leur suffit.

Nous avons arpenté le site pendant 2 jours à la découverte de toutes les merveilles archéologiques, dans un décor de montagnes déchiquetées, de ravins abrupts, de gorges profondes, de falaises et de formes colorées rouges et ocre dessinées par l'érosion. Dans ce musée extraor-

dinaire à ciel ouvert nous avons pu admirer les tombes rupestres aménagées dans la roche des falaises,



le théâtre romain, le célèbre Deir (le couvent) un des plus beaux mausolées rupestres de Petra.

De Petra je retiendrai enfin un moment inoubliable qui reste un des grands souvenirs de ce voyage. Nous sommes, en fin de soirée, un petit groupe de cinq pèlerins fourbus qui s'est laissé surprendre par la nuit tombée brutalement sur le site. Plusieurs kilomètres nous séparent encore de la sortie et il n'est pas recommandé de parcourir le site dans la nuit ; seuls brillent une demi-lune éclairant les grandes parois verticales de la cité et quelques foyers allumés par des bédouins campant sur le site ; Quand soudain arrive à nos côtés un bédouin juché sur son âne, accompagné de deux chiens blancs. Cette garde rapprochée restera à nos côtés pour nous conduire jusqu'à la sortie du site. Et moment magique, inoubliable, le bédouin se

met à chanter, dans une complainte poignante et gutturale, des chants traditionnels de son peuple en s'accompagnant d'une flûte, les bras levés vers le ciel. Arrivé à l'entrée du Sik le cavalier rebrousse chemin et nous abandonne dans notre retour à la civilisation. Le chant du bédouin et sa flûte, sa présence à nos côtés pour nous protéger, resteront un grand moment d'émotion gravé dans nos mémoires.

AKABA dernière étape de notre voyage (6 janvier 2001)

Akaba, station balnéaire jordanienne au bord de la mer rouge, est une petite ville tranquille entourée de montagnes ocre et désertiques. Juste en face, à quelques kilomètres, on distingue Eilat et Israël et, au loin, le mont du Sinaï. Et l'Arabie saoudite n'est qu'à 15 kilomètres...

Après notre grand périple qui s'achève, quelques heures de repos au soleil sont les bienvenues. Nous découvrons les bienfaits de la mixité sociale. Nos compagnes s'ébrouent en maillot de bain dans la mer Rouge aux côtés de baigneuses jordaniennes en djellaba ! Des sourires, pas d'animosité entre ces deux cultures si différentes ; une sortie en mer dans un bateau à fond de verre nous permet d'admirer les coraux mais aussi quelques vestiges à jamais engloutis d'anciens conflits armés (véhicules, tanks...).

Adieu Akaba ; nous rejoignons Amman pour prendre notre avion nous ramenant à Lyon ; nous sommes tous malades (une épidémie a décimé le groupe) mais heureux de retrouver notre douce France...

Gilles Blézeau

g.blezeau@orange.fr

La langue française est riche !

Domage que beaucoup de ces verbes soient tombés dans l'oubli !

Le chien aboie quand le cheval hennit
et que beugle le bœuf et meugle la vache,
l'hirondelle gazouille,
la colombe roucoule et le pinson ramage.
Les moineaux piaillent,
le faisan et l'oie crient quand le dindon glousse.
La grenouille coasse mais le corbeau croasse et
la pie jacasse. Le chat comme le tigre miaule,
l'éléphant barrit,
l'âne braie, mais le cerf rait.
Le mouton bêle évidemment et bourdonne l'abeille.
La biche brame quand le loup hurle.

Tu sais, bien sûr, tous ces cris-là mais sais-tu ?

Que si le canard nasille, les canards nasillardent !

Que le bouc ou la chèvre chevrote.
Que le hibou hulule mais que la chouette, elle chuïnte.
Que le paon braille, que l'aigle trompète.

Sais-tu ?

Que si la tourterelle roucoule,
le ramier caracoule et que la bécasse croule,
que la perdrix cacabe, que la cigogne craquette et que si le corbeau croasse,
la corneille corbine et que le lapin glapit quand le lièvre vagit.

Tu sais tout cela ? Bien ; mais sais-tu ?

Que l'alouette grisolle, que le pivert

picasse

Ou que le sanglier grommelle, que le chameau blatère et que c'est à cause du chameau que l'on déblatère !

Tu ne sais pas non plus peut-être que la huppe pupule et je ne sais pas non plus si on l'appelle en Limousin la pépue parce qu'elle pupule ou parce qu'elle fait son nid avec de la chose qui pue.
Qu'importe ! Mais c'est joli : la huppe pupule !

Et encore sais-tu ?

que la souris, la petite souris grise : devine ?
La petite souris grise chicote ! Oui !

Avouez qu'il serait dommage d'ignorer que la souris chicote et plus dommage encore de ne pas savoir, que le geai cajole !»



Photo de groupe de notre récent voyage à Cuba

Le saviez-vous ?

Si Louis XIV a eu le règne le plus long de l'histoire de France (de 1664 à 1715 soit 72 ans), c'est un de ses descendants directs, Louis XIX, qui a eu le plus court.

Il n'accède au trône que pendant 20 minutes ! En 1830, en pleine révolution de Juillet, Louis Antoine d'Artois (1775 - 1844) de son nom complet, avait accédé à cette haute fonction après l'abdication de son père Charles X alors très impopulaire ; ce dernier a forcé son fils, premier dans l'ordre de succession, à renoncer à la couronne afin d'éviter une autre révolte.

Louis XIX n'a donc été roi que le temps de signer son acte de renoncement. C'est son neveu âgé de 9 ans, Henri V, qui a ensuite assuré la régence pendant une semaine jusqu'à l'accession au trône de Louis - Philippe qui jouissait d'une bonne cote de popularité.

Le règne de ce dernier a duré jusqu'en 1848, date de la proclamation de la seconde République.

VOYAGES, VOYAGES

Le NÉPAL (suite du n° 68)

De violents séismes

Le puissant tremblement de terre survenu au Népal le samedi 25 avril 2015 a frappé de plein fouet la capitale Katmandou et a été ressenti jusque dans le nord de l'Inde et au Bangladesh.

Le foyer était situé à 15 km. de profondeur, près de la surface, ce qui en a aggravé la portée.

La magnitude du séisme a été évaluée à 7,8 sur l'échelle de Richter et la secousse a été suivie pendant 23 jours de 300 supérieures à 4 et quatre supérieures à 6. Un nouveau séisme de magnitude 7,2 a aggravé la situation le 12 mai, l'ensemble causant près de 9.000 morts et quelque 20.000 blessés.

Le Népal est affecté de séismes à répétition : magnitude 8,4 en 1934, 6,8 en 1936, (sans victime), 6,5 en 1980 (150 à 200 morts), 6,9 en 1988 (1.500 morts), 6,9 en 2011 (100 morts).

Durant le dernier millénaire, une quinzaine de grands séismes ont frappé cette zone, située à la confluence des deux plaques tectoniques, celle du sous-continent indien et celle de l'Eurasie. Le premier séisme dont le Népal a gardé la mémoire avait, en 1255, tué le tiers de la population de la vallée de Katmandou, y compris le roi Abhaya.

La vallée de Katmandou, où se situe la capitale, est la plus densément peuplée : environ 1,5 million d'habitants sur les 28 millions du pays. L'épicentre du séisme se situait à 77 km. au nord-ouest.

Pays pauvre d'Asie dont les construc-

tions sont loin de respecter les normes anti sismiques, le Népal risque de mettre longtemps à se relever de cette catastrophe qui a semé le chaos dans la capitale et dans nombre des villes royales environnantes.

Qu'en est-il onze mois après le séisme ?

Le long des routes, les briques rouges s'entassent au pied des immeubles éventrés. Tout juste commence-t-on à déblayer les débris : « nous n'avons pas pu commencer à travailler, d'abord à cause de la mousson... puis en raison du manque de fuel !

La crise du fuel

Elle complique durement le processus de reconstruction : en cause le blocage des camions citernes à la frontière indienne par les populations ethniques du sud du pays qui réclament plus de droits et de représentativité dans les administrations publiques à Katmandou ; un boycott dont les impacts économiques et sociaux pourraient être plus élevés encore que les conséquences du séisme et se transformer en crise humanitaire.

La situation est si critique que les ONG ont alerté la communauté internationale, ainsi que l'évêque catholique du Népal, Paul Simick, déclarant : « les biens de première nécessité essentiels sont extrêmement rares, le carburant, les médicaments, les appareils médicaux ou chirurgicaux ou l'équipement pour les soins d'urgence. (...) Au niveau de son approvisionnement, le Népal dépend fortement de l'Inde. Dans la vallée de Katmandou, nombre d'écoles ont fermé, les administrations scolaires

ne pouvant plus fournir de carburant aux bus scolaires. Les tremblements de terre ont détruit plus de 16.000 établissements scolaires publics et privés, plusieurs milliers d'autres sont endommagés et 605.000 maisons et immeubles sont détruits.

L'origine du conflit

Le début des tensions est survenu après l'annonce par le Népal d'une nouvelle constitution le 20 septembre 2015. Les communautés ethniques Madhésie et Tharue, qui vivent dans les plaines du Teraï, au sud du pays, ont exprimé leur mécontentement à cause de la représentation politique discriminante à leur égard prévue par la nouvelle Constitution. Elles bloquent (avec l'aide officieuse de Delhi) l'arrivée des marchandises qui transitent d'habitude par Birganj, principal point de passage frontalier avec l'Inde.

Depuis, toutes les régions frontalières entre le Népal et l'Inde ont été le théâtre de tensions et d'explosion de violences durement réprimées par la police, faisant 50 morts et des milliers de blessés, dégénérant en crise politique.

Après les quelque 9.000 morts des séismes, c'est une catastrophe de plus. (...) Le Népal et l'Inde se rejettent mutuellement la responsabilité de cette situation.

Même si des réseaux de contrebande se sont mis en place, même si le Népal s'est entendu avec les chinois pour faire passer des marchandises via la dangereuse route de l'Himalaya, les pénuries de toutes sortes sont criantes. Résultat : l'économie népalaise tourne au ralenti, le prix de l'essence a triplé (près de 3 € au

marché noir), celui du gaz quadruplé.

Certes, des routes ont été remises en état, des gravats déblayés, des travaux engagés, mais désormais les matériaux de construction arrivent au compte-gouttes, le sac de ciment coûte 30 % plus cher et, faute de carburant, les camions ne peuvent pas les transporter.

Certes, la vingtaine de camps de réfugiés qui avait poussé à Katmandou au lendemain des séismes, regroupant de 50 à 60.000 personnes, a commencé à se vider en septembre, une fois finies les pluies de la mousson, mais « chez nous, pour reconstruire les maisons, il faudrait d'abord déblayer les gravats : comment faire sans machines ? » interroge un sherpa revenu à son village...

La situation politique.

« Lorsqu'en septembre 2015, lorsque la Constitution, en panne depuis 2008, a été adoptée, nous étions contents. En réaction à l'inertie du gouvernement lors des tremblements de terre d'avril et mai, les responsables politiques avaient, enfin, eu un sursaut. Hélas, nous avons vite déchanté ». Ce vieil observateur de la vie politique ne cache pas son amertume ».

Longtemps ce pays, parmi les plus pauvres du monde, (730 \$ de revenu annuel par habitant), a été gouverné par des monarchies absolues. En 1996, après six ans de monarchie constitutionnelle (voir l'article du n° 68 in fine), l'instabilité politique s'est installée à Katmandou, en même temps que sévissait dans les campagnes une guérilla maoïste désireuse d'abolir les structures féodales. À ce moment là, après une fusillade qui anéantit la famille royale, un nouveau roi (un cousin, auteur de ce massacre) est monté sur le trône : déjà impopulaire et soucieux d'exercer un pouvoir personnel, il

suspend les libertés fondamentales et le Parlement. S'ensuivent grève générale et troubles. La guerre civile, elle, fait des milliers de morts.

En 2008 la monarchie est abolie, le Népal devient une République fédérale et démocratique. Hélas, ni l'Assemblée constituante alors élue (comportant un tiers de maoïstes) ni celle qui lui succède en mars 2013 – dominée par les partis plus traditionnels, le Congrès népalais et le Parti communiste – ne réussiront à s'entendre sur la première constitution démocratique du pays.

C'est seulement en septembre 2015 que les partis adoptent la loi fondamentale : le Népal devient une République laïque divisée en 7 provinces fédérales. Ce texte ne satisfait ni les femmes, ni les hindouistes fondamentalistes, ni les ethnies précitées vivant dans le grenier à blé du Teraï, tous s'estimant insuffisamment représentés.

Majoritairement hindouiste, le Népal est, comme l'Inde, un pays structuré en castes : depuis toujours les brahmanes - malgré des options politiques divergentes – contrôlent l'essentiel des rouages politiques à Katmandou. Dans ce contexte, les Madhésis et les Tharus, démographiquement nombreux et proches des Indiens, ont été marginalisés.

Déjà en 2007 ils s'étaient soulevés et avaient obtenu la promesse d'une meilleure représentation et d'une plus grande autonomie. Las, c'est le contraire qui se produit avec la nouvelle Constitution. De plus leur territoire est à cheval sur plusieurs provinces, d'où leur fureur, même si ce ne sont pas des groupes homogènes, et l'embargo, alimenté en sous-main par l'Inde, qui paralyse tout.

« Avec 105 ethnies à satisfaire, une Constitution équilibrée est un exercice difficile, sinon impossible. Un amen-

dement a été promis aux Madhésis et aux Tharus pour les calmer, mais il va falloir le rédiger ! Si les difficultés perdurent, explique le vieil homme, une nouvelle flambée de violence est à craindre. De toute façon, ce pays vit largement des transferts financiers des Népalais travaillant à l'étranger et de l'aide internationale. Logiquement la reconstruction en dépend aussi. »

Tandis qu'à Katmandou beaucoup de népalais accusent les 3 partis au pouvoir (communistes, royalistes, maoïstes) d'être plu soucieux de se partager les postes que de régler les problèmes, le premier ministre Khadga Prasad Sharma Oli (marxiste-léniniste) met en cause, lui l'opposition (le parti du Congrès) et affiche sa volonté de moderniser le pays, d'y développer l'agriculture, l'industrie, et, bien évidemment le tourisme, grâce à ses montagnes, ses lacs, ses sentiers de trekking, sa culture, son patrimoine, son histoire glorieuse, sa tradition d'hospitalité. Curieusement, il se donne pour modèle la Principauté d'Andorre, à cheval entre France et Espagne, comme l'est le Népal tiraillé entre la Chine et l'Inde rivaless, mais au cœur d'un échiquier politique bien plus complexe... où certains voient derrière la crise actuelle non seulement la main de Delhi mais aussi celle des Etats-Unis suspectés de favoriser la Chine pour contrebalancer l'influence de l'Inde...

ET LA RECONSTRUCTION ?

Si la reconstruction s'annonce lente, c'est d'une part que les risques sismiques doivent être pris en compte dans les nouvelles bâtisses ; il faut pour cela former des maçons aux nouvelles normes anti-sismiques, d'autant que les tremblements de terre d'avril - mai n'étaient pas celui attendu des scientifiques : le « big one », lui, devrait être supérieur à 9 et pourrait arriver d'ici quelques dizaines d'années seulement !

Suite (Népal)

C'est d'autre part que l'Autorité nationale de reconstruction promise en septembre se fait attendre ; pareil pour les 4,4 milliards de dollars d'aides promis en juin par la communauté internationale : pas un centime n'avait encore été versé fin 2015 dans les programmes de reconstruction dont le montant est estimé à 6,7 milliards par les autorités.

En attendant ces leviers financiers, le gouvernement de coalition a accordé 15.000 roupies (129 €) par maison détruite, plus 40.000 roupies (340 €) pour les veufs et les veuves : de quoi acheter du riz, des habits et reconstruire des abris de fortune temporaires, pas des maisons, dont le coût avoisine les 10.500 €, 15 fois le revenu annuel moyen...

Alors ce sont les ONG qui se sont aussitôt mobilisées : ainsi Handicap International, qui a distribué rapidement 4.300 kits de première nécessité, dispensé 10.000 séances de réadaptation à plus de 4.000 patients, mais les équipes de kinésithérapeutes ne peuvent atteindre les régions les plus reculées, où se situent les populations les plus fragiles, faute de carburant.

Le Réseau Caritas s'est mobilisé : Caritas France a engagé 250.000 € pour soutenir les actions de Caritas

Népal auprès des sinistrés ; les Caritas Allemagne, Australie.. ont donné à leur partenaire népalais les moyens de secourir plus de 70.000 familles - 350.000 personnes en vêtements, tentes, bâches, nourriture, eau potable, kits d'hygiène,



la place centrale de Durbar Square avant le tremblement de terre du 25 avril et quelques minutes après.

couvertures, tôles ondulées pour des écoles... La Caritas internationale (une cinquantaine d'entre elles) lance un programme triennal de construction de 3.000 maisons antisismiques et formera les habitants aux métiers d'ingénieurs, maçons, artisans, superviseurs.

Des initiatives individuelles aussi : ainsi ce guide de montagne français, Denis Poulet qui, la retraite venue,

passé la moitié de son temps au Népal et s'emploie à faire connaître la culture des ethnies de l'Himalaya. Il a collecté la moitié de l'argent nécessaire à l'achat de couvertures en faisant des conférences en France, l'autre moitié a été financée par l'agence Allibert Trekking, très présente au Népal, qui a collecté près de 70.000 € pour aider les sinistrés. Ou encore ce geste du footballeur portugais Cristiano Ronaldo donnant 7 Mns d'€ à l'association « Save the children » pour aider à la reconstruction à Katmandou.

Et puis il y a cette association française, Solidarité Enfants Népal qui, constituée il y a 20 ans, a construit plusieurs écoles autour de Katmandou, en moyenne montagne, dont plusieurs ont été plus ou moins gravement endommagées, heureusement sans faire de victimes, mais qu'il faut réparer, voire reconstruire .

Autant d'initiatives précieuses, autant de gouttes d'eau dans un océan de besoins.

Difficile, au vu de ces clichés, de continuer le récit d'un voyage de l'an 2000, alors que tant de beautés architecturales ne sont plus que ruines.

Philippe Daverat

josette.daverat@orange.fr

LE CARNET D'ARSCICADE - S N I

Nouveaux adhérents :

Mesdames :

Josiane FRAIX

Michèle Odette BLANC

Laurette PRIGENT

SCDC

SCIC DEVELOPPEMENT

ICADE

Messieurs :

Jean Thierry BELLIER

- M. et Mme CHEVRIER

SCIC AMO

SYMPATHISANTS